

Toyota rappelle Proace City BEV Véhicule utilitaire léger

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **Proace City BEV Véhicule utilitaire léger, Proace City BEV (BKY, BPZ); Année de modèle: 2022.**
- Marque : **Toyota**
- GTIN **06.09.2022 - 24.11.2022, 07.09.2022 - 30.11.2022.**
- Informations complémentaires : **e2*2007/46*0685*11**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En raison d'un logiciel défectueux dans l'unité de contrôle de la batterie de traction, une fausse détection de la tension de la cellule et/ou de la température de la batterie peut se produire. Cela peut entraîner une coupure de puissance du moteur par le système de sécurité afin d'éviter tout dommage à la batterie de traction, entraînant une perte d'entraînement, augmentant le risque d'accident.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre